

MAI (Dates provisoires)

Le jour (de 9h à 16)

- 5 Le protocole et les réceptions à l'étranger (anglais)
- 20 Le stress (français)
- 22 La communication interculturelle (anglais)
- 26 Le protocole et les réceptions à l'étranger (français)
- 27 Planification du testament et de la succession, et gestion financière (anglais)

Le soir (de 19h à 22h)

- 5 Responsabilités envers les personnes âgées lors d'une affectation (anglais)
- 6 Le protocole et les réceptions à l'étranger (français)
- 6,8 Le stress (anglais) 2 SESSIONS
- 7 Le protocole et les réceptions à l'étranger (anglais)
- 7,8,14,15 Les premiers soins (français) 6 SESSIONS  
21,22
- 12 Responsabilités envers les personnes âgées lors d'une affectation (français)
- 13 La communication interculturelle (anglais)
- 13 Séance d'information - région géographique (français)
- 15 Séance d'information - région géographique (anglais)
- 20 Séance d'information - région géographique (anglais)
- 28,29 Planification du testament et de la succession, et gestion financière (français) 2 SESSIONS

JUIN (Dates provisoires)

Le jour (de 9h à 16h)

- 10 Le stress (anglais)
- 11 Le protocole et les réceptions à l'étranger (français)
- 17 Le protocole et les réceptions à l'étranger (anglais)

Le soir (de 19h à 22h)

- 2,4 Le stress (français) 2 SESSIONS
- 2,3,9,10, Les premiers soins (anglais) 6 SESSIONS  
16,17
- 5 Séance d'information - région géographique (français)
- 10 La communication interculturelle (français)
- 12 La communication interculturelle (anglais)

Tout employé du service extérieur et personne à charge intéressés à participer à ces ateliers devraient s'inscrire dès que possible auprès de Joanne Poulin (ADTB) au 992-2224. Pour de plus amples renseignements sur ces activités, veuillez communiquer avec Lynne Dubeau (ADTB) au 995-9547.

Les employés et personnes à charge mutés latéralement cette année qui prévoient être dans la région de la capitale nationale lors de la présentation d'un atelier qui les intéresse sont invités à s'inscrire en adressant un télégramme à ADTB/Poulin.

La priorité sera accordée aux employés et leurs personnes à charge qui sont affectés cette année.